

POUR UNE POLITIQUE FRANÇAISE DE PAIX

LE CONSEIL NATIONAL du Mouvement de la Paix français s'est réuni à Paris les 30 et 31 janvier derniers, dans la perspective de la préparation du prochain Congrès Mondial de la Paix, qui aura lieu à Helsinki du 10 au 17 juillet prochains.

On aurait pu croire qu'un vaste débat allait s'engager sur trois préoccupations essentielles du moment : l'agression américaine en Indochine, la volonté américaine de donner l'armement nucléaire aux militaristes ouest-allemands et l'urgence d'une campagne mondiale pour imposer le désarmement nucléaire.

Malheureusement jamais le Conseil National n'avait connu une session aussi terne et inconsistante, presque exclusivement axée sur le placement des "bons de soutien", la vente des "cartes du mouvement", la diffusion du Combat pour la Paix, et autres mesures financières destinées à maintenir "l'appareil bureaucratique" national du Mouvement de la Paix.

Quelques interventions auraient pu pourtant élever le débat, telles celles de M. Caillaud qui fit le compte rendu de la Conférence d'Hanoi, celle de M. Chambeiron sur les échanges économiques, celle de M. Chatagner sur la prolifération des armes nucléaires et celle de notre camarade François Marty dont on lira par ailleurs le texte intégral.

Mais les "ténors" du Parti communiste furent très discrets, se cantonnant à des considérations organisationnelles, tellement est grande leur incertitude quant à l'avenir et leur désarroi après la chute de leur chef de file et renégat Krouchtchev !

En définitive, mis par notre camarade François Marty, dans l'obligation de se décider, ils ont repoussé :

- 1° sa proposition de soutien à la Conférence mondiale au sommet pour l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires proposée par le gouvernement de la République populaire de Chine ;
- 2° sa proposition d'abandon de toute référence à l'approbation du Traité de Moscou ;
- 3° sa proposition d'une action populaire vigoureuse pour faire cesser l'intervention armée américaine dans la péninsule indochinoise ;
- 4° sa proposition de pressions sur le gouvernement gaulliste pour que la France se retire de l'O.T.A.N.

Devant l'absence de réactions valables et formelles de ces plus favorables à ces propositions ne prirent pas part au "vote à mains levées", tandis que tous les autres, y compris les sus-nommés, votaient contre.

Voilà à quel état de dégénérescence, le révisionnisme au temps du si regretté Yves Farges, l'avant-garde mondiale de la guerre américaine. Mais le bon grain est semé ! De vrais combattants de la Paix se lèveront tôt ou tard pour exiger que le Mouvement de la Paix français soit fidèle aux buts de lutte concrète contre la guerre que ses fondateurs Joliot-Curie, Yves Farge et Jean Boulter lui avaient assignés.

L'intervention de François MARTY devant le Conseil national du mouvement de la paix

Mesdames, Messieurs,

Au cours de mon intervention je voudrais préciser d'abord le sens de celle que j'ai faite au C.N. du 18 octobre 1964 ; ensuite apporter ma contribution personnelle concernant particulièrement la préparation du Congrès Mondial d'Helsinki du 10 au 17 juillet 1965.

Parce que mon intervention du 18 octobre a heurté certaines personnes, parce que j'ai osé à la tribune même du C.N. de vouloir organiser l'opposition dans le Mouvement de la Paix, de préparer même la scission du Mouvement !

Et, bien entendu, on a fait le silence sur les propositions constructives que je présentais en contre-partie.

Voilà pourquoi je suis obligé de rappeler à ceux qui pourraient confondre Mouvement de la Paix, au sens le plus large, et Partis politiques centralisés, que notre Mouvement, ouvert à tous ceux qui veulent lutter concrètement pour le maintien de la Paix, est un rassemblement de personnes de bonne volonté qui recherchent les meilleurs moyens d'entraîner les peuples à l'action pour prévenir la guerre et imposer la Paix.

Je me considère comme l'une de ces personnes de bonne volonté et rien de plus. Au même titre que chacun de ceux qui sont ici aujourd'hui, je cherche et je propose. En cherchant et en proposant, en tirant les enseignements des succès et des échecs, il se peut que nous ne soyons pas d'accord. Pourquoi en tirer la conclusion que celui qui n'est pas d'accord sur tel ou tel point, organise la division,

déclare la scission du Mouvement ? En lançant à la légère de telles accusations, on arriverait pratiquement à interdire aux non-conformistes de dire ce qu'ils pensent.

De quoi s'agit-il ?

As-télé d'un compte rendu de la 10^e Conférence mondiale anti-atomique de Tokio que je me suis efforcé de présenter objectivement, il s'agissait pour moi de constater ceci :

1° Le traité de Moscou n'a rien résolu quant au désarmement nucléaire : il n'a pas arrêté la course aux armements nucléaires, il n'a pas empêché la dissémination des armes atomiques, puisque les Américains en ont effectivement disséminé partout dans le monde, à l'aide de leurs bases terrestres et aériennes, de leurs sous-marins armés de polaris, de leur flotte de surface et Dean Rusk s'est même vanté, au dernier Conseil de l'O.T.A.N., d'en avoir "armé" 5 000 de type Hiroshima en Allemagne fédérale. Je crois qu'aujourd'hui tout le monde est d'accord là-dessus et je peux encore ajouter que le Traité de Moscou n'a même pas empêché les retombées radioactives puisqu'il "en est produites récemment" l'occasion d'essais souterrains !

Je m'accuse de recevoir sur un sujet considéré comme "tabou", mais je le fais parce que nous retrouvons encore, malgré ces évidences, l'approbation du Traité de Moscou comme l'un des objectifs de la politique française de Paix dans le projet de résolution qui nous est soumis :

2° Je constatais aussi que l'action concrète, réelle, de l'opinion publique, reste bien en de-

çà de ce qu'elle devrait être en face des dangers qui s'aggravent.

Par conséquent il fallait trouver un moyen de redonner confiance, un moyen qui universalise l'action et l'étende si possible à l'ensemble de la population et à l'ensemble des peuples. D'où ma proposition de première étape réelle vers le désarmement nucléaire que je re-lis dans mon texte du 18 octobre 1964 :

« En réalité la première étape vers le but final qui reste la destruction de toutes les bombes A et H et l'interdiction absolue d'en fabriquer de nouvelles, doit être, à mon avis, leur mise hors-la-loi, c'est-à-dire tout d'abord l'interdiction de s'en servir... »

Et je développais ensuite les divers pas en avant qu'on pouvait prévoir pour atteindre ce premier objectif : engagement des puissances nucléaires de ne pas utiliser leurs bombes A ou H contre des pays non nucléaires, établissement de zones réellement dénucléarisées avec engagements précis des puissances nucléaires de ne pas utiliser leurs bombes dans cette zone, engagement de chacune des puissances nucléaires de ne pas être la première à utiliser ses bombes nucléaires sous peine pour son gouvernement responsable, d'être considéré comme criminel de guerre.

Je terminais ces propositions en disant :

« Ce processus, au toute autre variante, conduirait vraiment à l'interdiction absolue de l'usage des armes nucléaires, l'étape suivante étant l'interdiction de leur fabrication et la dernière la destruction de tous

les stocks devenus d'ailleurs sans objet, et des véhicules porteurs... »

Mes propositions ne rencontrèrent aucun écho et nous eûmes même la surprise de voir le C.N. du Mouvement de la Paix refuser de « prendre acte » du communiqué que le gouvernement chinois venait de rendre public et dans lequel il proclamait « solennellement au monde entier qu'il n'importe quel moment et dans n'importe quelles circonstances, la Chine ne serait pas la première à utiliser des armes nucléaires et qu'il proposait aux gouvernements de tous les pays du monde que soit convoquée une Conférence au sommet de tous les pays du monde pour mener des discussions sur l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires et que comme première étape, la conférence se fixe d'aboutir à un accord selon lequel les puissances nucléaires et les pays qui pourraient le devenir s'engageraient à ne pas employer d'armes nucléaires ni contre les pays non nucléaires, ni contre les zones dénucléarisées, ni les uns contre les autres.

Cependant, les mystifications ne durent pas éternellement et les choses finirent par se clarifier.

Ce qu'on présentait comme une "mauvaise" a reçu un excellent accueil dans le monde entier. Certes les Etats-Unis, l'Angleterre et la France ont rejeté plus ou moins catégoriquement ces propositions.

Mais le gouvernement soviétique, vous le savez, a répondu à peu près en ces termes, le 28 décembre 1964 : « Camarade premier ministre, la proposition du gouvernement de la République populaire de Chine pour

la convocation d'une Conférence au sommet de tous les pays du monde afin de discuter de la question de l'interdiction complète et de la destruction totale des armes nucléaires et que, comme premier pas, tous les pays réalisent un accord par lequel ils s'engagent à ne pas utiliser des armes nucléaires, est en harmonie avec la ligne du gouvernement soviétique, celui-ci exprime son complet accord et son soutien à cette proposition. Il consacrerait tous ses efforts à la convocation et au succès de cette conférence ».

Le gouvernement roumain avait répondu favorablement un peu plus tôt, le 11 décembre 1964, en exprimant un surplus de « compréhension » de l'explosion de la bombe atomique chinoise.

Les uns après les autres, tous les pays du camp socialiste ont aussi donné leur accord.

Et les pays du « tiers monde » ont le plus souvent approuvé non seulement les propositions de conférence au sommet pour le désarmement nucléaire, mais aussi la décision de la Chine de se joindre à un armement nucléaire.

Par exemple, le président Ben Bella (qui a pourtant été l'un des premiers à signer le traité de Moscou au nom de la République algérienne) fait débiter ainsi sa réponse datée du 17 novembre 1964 :

Monsieur le Président et cher ami,

« L'Algérie a accueilli avec joie et satisfaction l'annonce de l'explosion de la première bombe atomique chinoise. Le grand peuple de Chine vient de remporter une victoire éclatante... Permettez-moi de vous en exprimer toutes mes félicitations ainsi que celles du peuple algérien qui se réjouit de tout ce

(Suite en page 11)

ABONNEMENTS

« L'HUMANITE - NOUVELLE »

FRANCE

3 mois	3 F.
6 mois	6 F.
1 an	11 F.

ETRANGER

3 mois	3,60 F.
6 mois	7,20 F.
1 an	12,20 F.

C.C.P. (provis.) : M. Paul Coste, 2121-81 Marseille ou directement par mandat - carte adressé à : « L'Humanité - Nouvelle », 25, boulevard des Dames, Boite 19 - Marseille. Soutenez notre action en vous abonnant !

Rédacteur en chef : Régis BERGERON

Imprimerie MARSEILLE-NORD 27, Bd Féraud - Marseille (8^e) Tél. : 62-37-14

Distribué par N.M.P.F. - « TAX » 111, Rue Réaumur - Paris (8^e)

Le gérant responsable : Paul COSTE